



Outil permettant d'identifier dans quelle mesure la capacité des partenaires potentiels de mise en œuvre répond aux besoins du plan d'action national, s'il est nécessaire de renforcer cette capacité et à quels endroits ?

OUTIL **3 B** Évaluation de la capacité organisationnelle

Une évaluation des organisations partenaires de mise en œuvre afin de comprendre leurs forces et leurs ressources.

SOURCE : Syntegra, Évaluation des capacités des partenaires pour des activités de changement comportemental

Le choix de partenaires de mise en œuvre présentant une bonne capacité organisationnelle est aussi important que la sélection minutieuse des activités de l'expansion. La recherche, la mise en relation et la consolidation des partenaires constituent une partie importante de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre de votre plan d'action pour mettre fin aux violences contre les enfants.

FORMATS DISPONIBLES : Les feuilles de travail fournies ici sont prévues pour être imprimées au format A4. Vous trouverez sur le site Web des fiches de travail interactives (à remplir), téléchargeables en PDF et dans d'autres formats et d'autres langues. inspire-strategies.org/adaptationandscale

Comment utiliser ce document-cadre

- 1 Réalisez l'évaluation sous forme d'interview ou d'auto-évaluation. Demandez des informations soutenant les réponses.
- 2 Faites le total des sélections pour chaque colonne. Reportez ces sous-totaux pour chacune des sections à l'étape 3 de l'outil (L'organisation répond-elle aux besoins).
- 3 Le Comité national de coordination et l'équipe ressources examinent tous les commentaires relatifs à la formation technique, le soutien, la consolidation des capacités ou les ajustements que vous prévoyez pour renforcer ce partenariat. Cela peut se faire en collaboration avec l'organisation évaluée.

À GARDER À L'ESPRIT

- Consultez votre évaluation de l'environnement. Utilisez l'outil 1D d'analyse des acteurs pour savoir qui impliquer.
- Insistez sur les organisations pour lesquelles il n'y a pas de réponses « justes ». Le Comité national de coordination cherche des moyens de mieux adapter l'organisation et de soutenir les partenaires.
- Recherchez des modèles communs à l'ensemble des organisations pour prendre une décision globale.
- Le Comité national de coordination et l'équipe ressources doivent préserver la confidentialité des réponses des organisations et ne partager que les siennes avec chacune d'entre elles.

**RAPPEL... SENTEZ-VOUS LIBRE D'ADAPTER
CET OUTIL DE LA MANIÈRE QUI CONVIENT
LE MIEUX À VOTRE ÉQUIPE ET À VOTRE
CONTEXTE.**

OUTIL **3B** Évaluation de la capacité des partenaires

PERSONNE QUI REMPLIT
CE FORMULAIRE

DATE(S) DE
RÉVISION

ÉTAPE 1 : COLLECTE D'INFORMATIONS DE BASE SUR L'ORGANISATION

ORGANISATION

PARTENAIRE ACTUEL
 PARTENAIRE PROPOSÉ

PERSONNE DE CONTACT

LIEU

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

E-MAIL

NOMBRE
D'ANNÉES DE
FONCTIONNEMENT

ZONES GÉOGRAPHIQUES
D'INTERVENTION

MONTANT DU
BUDGET TOTAL

SOURCES DE
FINANCEMENT

RESSOURCES HUMAINES

Nombre total de salariés à plein temps

Nombre total de salariés à temps partiel

Nombre total de bénévoles

Personnel administratif seulement

Personnel travaillant directement avec la population seulement (personnes de contact)

Personnel travaillant seulement au suivi ou à l'évaluation

Parmi ces personnes de contact, combien ont un diplôme professionnel ou sont formés ?

Peu Quelques-uns Beaucoup Tous

Pourcentage (%) ou nombre de membres du personnel qui démissionnent ou sont licenciés chaque année

ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE L'ORGANISATION

Évaluez l'organisation sur chacun des facteurs. Il y a 3 sections : la capacité en moyens humains, le niveau de préparation de l'organisation au travail de prévention et d'établissement de lien social pour mettre fin aux violences contre les enfants, et la capacité de suivi.

Compétences humaines

Tout projet dépend de la disponibilité de personnes présentant les compétences, les connaissances et les expériences adéquates, et de leur collaboration. Il n'est pas nécessaire que ces personnes aient une expérience préalable, mais elles doivent pouvoir être formées et soutenues.

H1. Existe-t-il des personnes dans cette organisation qui aient de l'expérience en définition d'objectifs et de planification de projets pour réaliser ces objectifs ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H2. Existe-t-il des personnes dans cette organisation ayant de l'expérience en projets dans les domaines de l'éducation ou du changement comportemental ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H3. Existe-t-il des personnes dans l'organisation ayant des compétences en sensibilisation, animation, motivation ou enseignement ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H4. Existe-t-il des personnes dans l'organisation ayant l'expérience en élaboration et mise en place de systèmes simples de suivi et de reporting ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H5. Existe-t-il des personnes dans l'organisation ayant l'expérience nécessaire à la mise en œuvre des activités du projet ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H6. L'organisation dispose-t-elle de processus visant à attirer de nouvelles personnes et des bénévoles, à les recruter et les former ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
H7. L'organisation fait-elle régulièrement des investissements dans la formation et l'évolution professionnelle de leur personnel et des bénévoles ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
SOUS-TOTAL				

DÉTAILS CARACTÉRISANT LES COMPÉTENCES HUMAINES DE L'ORGANISATION :

Que peut-on dire au sujet des personnes travaillant pour l'organisation et quelles sont les compétences, expériences et connaissances qu'elles apportent dans l'expansion des activités de prévention des violences contre les enfants ?

Y a-t-il une formation ou une assistance technique dont pourrait bénéficier cette organisation en tant que partenaire opérationnel INSPIRE ?

Niveau de préparation de l'organisation au travail de prévention et d'établissement de lien social pour mettre fin aux violences contre les enfants

La mission menée par l'organisation, ses valeurs et ses objectifs doivent être similaires ou recouper ceux du cadre de travail d'INSPIRE. De plus, les organisations ne doivent pas travailler isolément, mais entretenir des relations avec des individus, des organisations et d'autres entités.

S1. Globalement, la mission de l'organisation est-elle similaire à la mission et au cadre de travail d'INSPIRE ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S2. L'organisation a-t-elle déjà coordonné ou travaillé avec des personnes dans le domaine de la prévention et de la réponse aux violences à l'encontre des enfants ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S3. L'organisation est-elle en relation avec des responsables de mise en œuvre d'actions relatives aux violences contre les enfants dans différents domaines des stratégies INSPIRE (mise en œuvre et application des lois, normes et valeurs, environnements sécurisés, soutien aux parents et aux soignants, consolidation des revenus et de l'économie, services de réponse et de soutien, éducation et compétences psychosociales) ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S4. L'organisation est-elle affiliée à des groupes communautaires, d'intérêt local, religieux, professionnel ou politique ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S5. Existe-t-il des signes ou des preuves confirmant que l'organisation a bonne réputation auprès des personnes dont elle s'occupe ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S6. La portée de l'organisation est-elle suffisante pour atteindre le nombre de personnes nécessaires aux activités du projet ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S7. L'organisation entretient-elle localement de bonnes relations avec les décideurs, les autres organisations et les agences gouvernementales pertinentes ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S8. L'organisation a-t-elle l'habitude de travailler avec la population ciblée par les activités proposées ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
S9. Existe-t-il des activités menées par l'organisation qui pourraient être améliorées pour atteindre les objectifs du projet INSPIRE ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
SOUS-TOTAL				

AUTRES DÉTAILS SUR LE NIVEAU DE PRÉPARATION ET L'APTITUDE À L'ÉTABLISSEMENT DE LIEN SOCIAL DE L'ORGANISATION :

Que peut-on dire au sujet du lien social entretenu par l'organisation et de sa façon de contribuer aux activités d'expansion pour la prévention des violences contre les enfants ?

Y a-t-il une formation ou une assistance technique dont pourrait bénéficier cette organisation en tant que partenaire opérationnel INSPIRE ?

Capacité de suivi

La capacité à effectuer le suivi et le reporting de l'activité et de l'avancement du projet est un élément important en faveur de l'efficacité, de la responsabilisation et du management adaptatif,

M1. L'organisation a-t-elle déjà réalisé le suivi d'un projet ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M2. Le personnel comprend-il les principes de base et les justifications d'un suivi ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M3. Le personnel dispose-t-il d'un système de collecte et de saisie des données ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M4. L'organisation est-elle disposée à s'engager dans l'élaboration et la mise en place d'un système de suivi et de reporting de l'avancement des projets ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M5. L'organisation a-t-elle l'expérience de l'élaboration et de la mise en place d'un système de suivi ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M6. L'organisation dispose-t-elle d'ordinateurs ou d'un autre système d'enregistrement des données de suivi ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M7. L'organisation compte-t-elle des membres de son personnel qui comprennent les principes élémentaires du suivi, ou une personne capable de les enseigner ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M8. L'organisation est-elle disposée à s'engager dans l'élaboration et la mise en place d'un système de suivi et de reporting de l'avancement des projets ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
M9. Globalement, l'organisation a-t-elle la capacité de suivre les activités des projets ?	OUI	PLUTÔT OUI	PLUTÔT NON	NON
SOUS-TOTAL				

AUTRES DÉTAILS CARACTÉRISANT LES COMPÉTENCES HUMAINES DE L'ORGANISATION :

Que peut-on dire sur la capacité de l'organisation à réaliser le suivi en soutien aux activités d'expansion pour la prévention des violences contre les enfants ?

Y a-t-il une formation ou une assistance technique dont pourrait bénéficier cette organisation en tant que partenaire opérationnel INSPIRE ?

ÉTAPE 3 : L'ORGANISATION RÉPOND-ELLE AUX BESOINS ?

ORGANISATION

PARTENAIRE ACTUEL

PARTENAIRE PROPOSÉ

RÉSULTATS D'ÉVALUATION

Quelle est la capacité de l'organisation EN TERMES DE...

TOTAL PAR COLONNE

Capacité importante

Capacité faible

Capacité humaine

OUI + PLUTÔT OUI + PLUTÔT NON + NON = **7**

Niveau de préparation de l'organisation au travail de prévention et d'établissement de lien social

OUI + PLUTÔT OUI + PLUTÔT NON + NON = **9**

Capacité de suivi

OUI + PLUTÔT OUI + PLUTÔT NON + NON = **9**

RÉFLEXIONS DU COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION

DANS QUELLE MESURE CETTE ORGANISATION EST-ELLE UN PARTENAIRE SOLIDE ?

FORTE
 MODÉRÉE
 FAIBLE

FORTE
 MODÉRÉE
 FAIBLE

FORT
 MODÉRÉ
 FAIBLE

BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Quelle assistance technique pourrait permettre d'aider cette organisation à s'améliorer en tant que partenaire de l'expansion ?

COMMENT CETTE ORGANISATION S'INSCRIT-ELLE DANS LE PLAN D'ACTION DE L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS ?

Répond-elle déjà ou peut-elle répondre à toutes les conditions préalables à l'obtention des résultats du plan d'action ?

A-t-elle réduit les risques relatifs à l'obtention des résultats du plan d'action, ou est-elle en capacité de le faire ?

Et maintenant ?

VOUS DEVEZ AVOIR MAINTENANT...

- Une évaluation du partenaire de mise en œuvre actuel ou potentiel d'une activité
- Un aperçu de la capacité individuelle et collective des partenaires disponibles qui met en évidence des points forts et des points faibles spécifiques
- Des idées sur la façon d'aider les partenaires à réussir l'expansion

Agir et appliquer

Le plan d'action tient-il compte de l'importance de la capacité des partenaires de mise en œuvre d'une expansion pérenne ? Doit-il le faire ?

Si plusieurs analyses des capacités des partenaires ont été réalisées, y a-t-il des points faibles qui apparaissent fréquemment parmi les partenaires ? Si c'est le cas, le Comité national de coordination peut-il identifier une solution qui fonctionne pour plusieurs partenaires ?

OUTILS ASSOCIÉS :

- **Outil 1C** : Évaluation de l'environnement : Domaines
- **Outil 1D** : Évaluation de l'environnement : Analyse des acteurs
- **Outil 3A** : Contexte de l'analyse de la mise en œuvre
- **Outil 4A** : Éléments centraux et périphériques d'une activité de prévention des violences à l'encontre des enfants

